

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Butler Credit Opportunities Fund

Un Compartiment de CORUM Butler Credit Strategies ICAV,

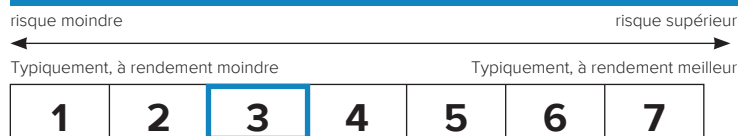
Géré par CORUM Butler Asset Management Limited - ACTIONS DE LA CLASSE B EUR INSTITUTIONAL (IE00BMVX2054)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des rendements ajustés par le risque intéressants dans le temps.
- Le Compartiment investira dans des titres à revenu fixe et des titres de capital, principalement en Europe. Habituellement, le Compartiment sera investi à concurrence d'au moins 80% en titres à revenu fixe et jusqu'à 20% en titres de capital. Les titres à revenu fixe sont des instruments d'emprunt (tels que des obligations) émis par un gouvernement, une société ou une autre entité qui procurent aux investisseurs un rendement sous la forme de paiements périodiques de coupons et une éventuelle rentabilité sur leur capital investi. Les titres à revenu fixe seront généralement constitués de titres de qualité Investment Grade (considérés comme moins risqués) ou de titres de qualité inférieure à Investment Grade (considérés comme plus risqués). Toutefois, il est possible qu'ils soient tous de qualité inférieure à Investment Grade à certains moments.
- Le Compartiment peut prendre des positions courtes sur ses investissements. Cela signifie que le Compartiment réalisera des bénéfices si la valeur de l'investissement diminue, mais accusera des pertes financières si la valeur de l'investissement augmente. À moins que les pertes ne soient plafonnées ou compensées par un autre investissement, elles peuvent théoriquement être illimitées.
- Le Compartiment encourage la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (« E/S ») et investit dans des sociétés présentant une bonne gouvernance. Le Fonds a recours à une stratégie d'exclusion pour filtrer les entreprises qui, par exemple, ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui sont exposées à des armes controversées. Le Fonds n'investit pas dans certains secteurs tels que le tabac, le divertissement pour adultes et les prêts à des conditions abusives. Les entreprises présentant une notation d'un risque élevé en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») sont également exclues. À la lumière de la stratégie d'investissement, le Fonds communique des informations conformément à l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de développement durable dans le secteur des services financiers.
- Le Compartiment peut investir par le biais des dérivés sur indices offrant une large exposition au marché ou au secteur, et peut avoir recours à un éventail d'autres dérivés, tels que les swaps de rendement total, les options, les contrats à terme standardisés,

- les swaps de défaut de crédit ou les contrats pour différences pour effectuer indirectement des investissements dans des titres à revenu fixe ou des titres de capital spécifiques. Il est également possible de recourir aux dérivés à des fins de couverture. Un dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur est basée sur un actif financier, un indice ou un titre sous-jacent convenu.
- Le Compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif à capital variable ou à capital fixe et dans des fonds à capital variable négociés en bourse, qui permettent au Compartiment de réaliser son objectif d'investissement. Le Compartiment peut également investir dans des liquidités et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de trésorerie.
- La politique d'investissement du Compartiment peut impliquer un grand nombre d'opérations en bourse et de rotation des investissements du Fonds, ce qui peut générer des coûts de transaction substantiels qui seront supportés par le Compartiment. Ces coûts s'ajouteront aux frais indiqués dans la section Frais de ce document.
- Les actions sont libellées en euro (EUR). La devise de base du Fonds est l'euro (EUR).
- Vous pouvez vendre vos actions du Compartiment tous les mercredis pour autant que ce soit un jour ouvrable ou le jour ouvrable suivant lorsque le mercredi concerné n'est pas un jour ouvrable et le dernier jour ouvrable de chaque mois. Un jour ouvrable est un jour d'ouverture des banques en Irlande et au Royaume-Uni. Vous devez soumettre votre demande à l'agent administratif du Compartiment avant 13 h 00 (Heure irlandaise) cinq jours ouvrables avant le jour où vous souhaitez vendre.
- Vos actions ne distribuent pas de revenu, mais le Compartiment réinvestit ce revenu pour augmenter votre capital.
- Le Compartiment est géré de manière active, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement sélectionne activement et acquiert les titres dans lesquels investit le Compartiment, en vue de réaliser l'objectif d'investissement du Compartiment. Le Compartiment ne réplique pas ni n'est géré par référence à un indice de référence particulier.
- Recommandation : le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital dans un délai d'un à trois ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque de ce Compartiment est de niveau 3 car les fonds de ce type ont connu de faibles hausses et baisses de valeur par le passé. Le risque est calculé conformément aux réglementations de l'Union européenne et est basé sur la limite de risque du Compartiment. Votre investissement initial n'est pas garanti. La catégorie de risque et de rendement est calculée à l'aide de données historiques et montre l'importance des fluctuations passées du cours des actions, mais peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur de ce Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque indiquée demeure inchangée et la classification du Compartiment peut évoluer dans le temps.

Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque : le risque de perte de votre capital est faible, mais les possibilités de réaliser des plus-values sont également limitées. En ce qui concerne un fonds de catégorie 7, le risque de perte de votre capital est élevé, mais vous avez également la possibilité de réaliser des plus-values plus importantes. L'échelle, qui comporte sept catégories, s'avère être de nature complexe. Par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

La catégorie est basée sur le calcul annuel du calcul du risque du Compartiment en fonction de la nature des types d'instruments dans lesquels le Compartiment investit. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

Les risques suivants peuvent ne pas avoir été correctement pris en compte dans le calcul du risque :

Risque de contrepartie : Il est possible qu'une contrepartie n'exécute pas le paiement du produit de la vente d'actifs au Compartiment ou ne procède pas à la livraison des titres achetés par le Compartiment.

Risque de crédit : Le risque que les émetteurs d'obligations ne parviennent pas à rembourser leurs intérêts ou leur dette, entraînant des pertes temporaires ou permanentes pour le Compartiment. Les titres de dette dont la qualité est inférieure à Investment Grade présentent généralement un degré de risque de crédit supérieur et le risque de perte dû à la défaillance de ces émetteurs est considérablement plus élevé.

Dérivés à des fins d'investissement et de couverture : Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour créer des positions « longues » et « synthétiques courtes » afin de réaliser ses objectifs d'investissement. Le recours aux dérivés expose le Fonds à des risques différents des risques liés aux investissements directs dans des titres, voire potentiellement plus importants, et peut par conséquent entraîner une perte supplémentaire, pouvant être considérablement supérieure au coût du dérivé.

Risque lié à l'effet de levier financier : L'effet de levier prend naissance suite à la conclusion de dérivés dont les termes ont pour effet d'amplifier un résultat, ce qui signifie que les profits et les pertes liés à un investissement peuvent être plus importants que si l'investissement avait été réalisé directement dans les titres sous-jacents.

Risque de liquidité : Certains titres ou instruments dans lequel le Compartiment procède à des investissements ne disposeront pas d'une notation, et par conséquent, la liquidité peut être faible. Par ailleurs, les accumulations et les cessions de participations dans certains investissements peuvent prendre du temps et il peut être nécessaire de les effectuer à des prix défavorables. Le Compartiment peut également rencontrer des difficultés à céder des actifs à leur juste prix lorsque des conditions de marché défavorables conduisent à une liquidité limitée.

Risque opérationnel : Le risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants, dont ceux liés à la conservation des actifs ou d'événements externes.

Pour une explication plus détaillée des risques, veuillez vous reporter à la section intitulée « Considérations particulières et facteurs de risque » du Prospectus.

FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	1,33%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	20,00%
---------------------------	--------

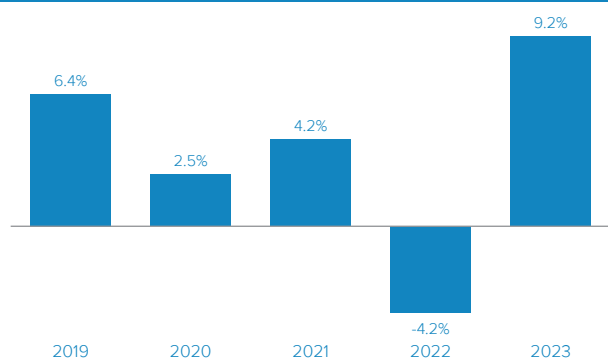
Le montant des frais courants est basé sur les dépenses du fonds pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il n'inclut pas les coûts de transaction du portefeuille ou les commissions de performance.

Commission de performance : 20,00% de l'augmentation de la valeur de l'actif net par action par rapport à la précédente valeur la plus élevée de l'actif net par action sur laquelle une commission de performance a été payée. Au cours du dernier exercice du Comparti-

ment, la commission de performance imputée au Compartiment s'est élevée à 1,29%. Il convient de prendre en considération le fait qu'une commission de performance peut être imputée même en période de performance négative.

Vous pouvez obtenir des informations plus détaillées sur les frais et leur calcul en consultant le prospectus et le supplément du Compartiment disponibles à l'adresse www.corumbutler.com.

PERFORMANCES PASSÉES



■ Butler Credit Opportunities Fund - ACTIONS DE LA CLASSE B EUR INSTITUTIONAL

Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.

Date de lancement des Fonds : 29/07/2020

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 29/07/2020

Les performances sont calculées en: EUR

Les performances passées avant le 29 juillet 2020 ont été réalisées sur la classe d'actions du fonds prédécesseur, le Butler Credit Opportunities UCITS Fund au sein de MontLake UCITS Platform ICAV.

INFORMATIONS PRATIQUES

À propos du Compartiment

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de son dépositaire, Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- Butler Credit Opportunities Fund est un Compartiment de CORUM Butler Credit Strategies ICAV. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour CORUM Butler Credit Strategies ICAV considéré dans son ensemble. Les actifs de ce Compartiment sont ségrégués des autres Compartiments de CORUM Butler Credit Strategies ICAV. Cela signifie que les participations du Compartiment sont détenues séparément en vertu de la législation irlandaise par rapport aux participations de l'autre Compartiment de CORUM Butler Credit Strategies ICAV.
- Vous pouvez échanger gratuitement vos actions contre des actions d'un autre Compartiment de CORUM Butler Credit Strategies ICAV. De plus amples informations figurent dans le Prospectus.
- Ce Compartiment est assujéti aux dispositions fiscales et aux réglementations de l'Irlande. En fonction de votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons à en discuter avec votre conseiller.
- La responsabilité de CORUM Butler Credit Strategies ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du prospectus de CORUM Butler Credit Strategies ICAV.

peuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du prospectus de CORUM Butler Credit Strategies ICAV.

En savoir plus

- Des informations complémentaires sur CORUM Butler Credit Strategies ICAV, des exemplaires de son prospectus, ses rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement en anglais. Nous vous invitons à adresser un courrier à l'agent administratif du Compartiment, Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, à l'adresse George's Court, 54-62, Townsend Street, Dublin 2, ou de consulter le site Internet à l'adresse www.corumbutler.com
 - Les informations détaillées relatives à la politique actualisée de rémunération du Gestionnaire, comprenant notamment, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, y compris la composition du comité de rémunération, dans la mesure où un tel comité existe, sont disponibles à l'adresse www.corumbutler.com et un exemplaire sur papier de cette politique de rémunération est mis gratuitement à la disposition des investisseurs sur simple demande.
 - D'autres informations pratiques, dont les derniers cours des actions, sont disponibles au siège social du Gestionnaire et de l'Agent Administratif pendant les heures de bureau et seront publiées quotidiennement sur le site web www.bloomberg.com
- Le Gestionnaire et ce Compartiment sont agréés en Irlande et réglementés par la Banque centrale d'Irlande. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au: 15/02/2024